

L'HEBDO QUI CLIC

cgtlehavre.fr

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

175

Nouveaux
syndiqués
Depuis le
1^{er} janvier
2012

la
cgt
LE HAVRE



327

Au sommaire du 30 août 2012 :

- Grève des métallos de 1922 / Commémoration du 27 août : Pages 2 à 5
- Tournée TPE LE HAVRE / Calendrier et infos : Pages 6 à 7
- Commission Exécutive de l'UL / Convocation : Page 8
- Centrale thermique EDF / Tract CGT : Page 9
- Action Sociale / Tract UD CGT 76 : Page 10
- Mouvement de la Paix du Havre / Invitation au 21 septembre Page 11
- Communiqués de presse CGT : Pages 12 à 13
- Articles parus dans la presse : Pages 14 à 15
- En direct des protocoles d'accords électoraux : Page 16
- Le programme de formation syndicale de l'UL : Page 17
- L'hebdo pratic' : Pages 18 à 20

Lundi 27 août 2012 à 11 h devant Franklin

**avait lieu la commémoration des 90 ans de l'assassinat de
Victoire, Allain, Tronelle, Lefebvre, lors des grèves de 1922**



Une vingtaine de syndicats étaient présents à la commémoration organisée par l'UL du Havre, en mémoire des camarades métallos assassinés devant Franklin en 1922 : Dresser, Sidel, Debris, Retraités Dresser, Cheminots, ISS, Retraités du Livre, Alcéane, Ligue Havraise, Pôle Emploi, Privés d'emploi, GPMH, GMP, Finances Publiques, Retraités Organismes Sociaux, Retraités PTT, Retraités Territoriaux du Havre, Territoriaux du Havre, UD76, Elus PCF Ville du Havre, Macif...

Jacques RICHER est intervenu pour relater les événements de 1922. Avec Reynald KUBECKI, tous deux ont rappelé également que le Droit Syndical était encore bafoué de nos jours dans le monde entier et aussi localement.

Pierre LEBAS est revenu sur le parcours d'Henri Gautier, membre du syndicat des Métaux du Havre en 1920, et secrétaire de l'UL du Havre entre 1926 et 1929. Henri Gautier fut condamné à quatre mois de prison pour avoir participé aux manifestations du 26 août 1922. Arrêté plus tard en 1942, il fut déporté à Mauthausen où il mourut en 1943.

La commémoration de la Libération du Havre aura lieu le 11 septembre prochain dans le hall de Franklin à 11h.

cgtlehavre.fr
la
CGT
LE HAVRE

1922 - 90^{ème} anniversaire de la grève des métallos du Havre
1944 - 68^{ème} anniversaire de la libération du Havre

**L'Union des syndicats CGT du Havre vous convie à la commémoration
le mardi 11 septembre 2012 à 11h, à la maison des syndicats, cercle Franklin**



Un hommage aux métallos

SOCIAL. L'union des syndicats CGT du Havre a commémoré un épisode dramatique de l'histoire locale.

Victoire, Tronelle, Allain, Lefebvre. Ils sont quatre métallos havrais à être tombés sous les balles de la troupe, Cours de la République en ce 26 août 1922. Pour commémorer les quatre-vingt-dix ans de ce triste anniversaire, l'Union des syndicats CGT du Havre a organisé hier un rassemblement symbolique devant la Maison des syndicats, rebaptisant pour la circonstance l'esplanade « Espace Victoire, Tronelle, Allain, Lefebvre ». Cet épisode dramatique, relaté hier par Jacques Richer, secrétaire général de l'UL CGT, est intervenu lors de la grève de la métallurgie du 20 juin au 8 octobre 1922. Le mouvement avait éclaté suite à l'annonce du Comité des Forges de réduire de 10 % les salaires des ouvriers. Le Havre fut choisi comme ville « cobaye » pour appliquer cette mesure nationale. Dans un contexte de privation et de précarité lié à la Première Guerre mondiale tout juste terminée, la grève inévitable éclata sans aucuns pourparlers. Les incidents se multiplièrent les 24 et 25 août 1922. Mais c'est le 26 août qu'une étincelle mettra le feu aux poudres. Sur le cours de la République, policiers et grévistes vont se



Un rassemblement symbolique devant la Maison des syndicats

heurter. Des gendarmes à cheval interviendront également. Le bilan sera lourd avec quatre victimes et de nombreux blessés. Une centaine d'ouvriers seront également arrêtés, écopant de peines d'un à six mois de prison ferme.

Actualité brûlante

Au cours de la cérémonie d'hier qui s'est déroulée en présence de deux élus municipaux du groupe communiste et républicain, Pierre Le Bas, responsable CGT, a rendu hommage à Henri Gautier, membre du syndicat des métaux au Havre à la même époque

et responsable local CGT. Au cours de son allocution, Jacques Richer a également rappelé qu'aujourd'hui encore, les libertés syndicales sont bafouées. « *Souvenons-nous tout récemment de ces quarante-quatre mineurs tués par des policiers lors d'une manifestation en Afrique du Sud...* ». Reynald Kubecki, également secrétaire général de l'UL du Havre a dénoncé quant à lui ce que la CGT considère être des atteintes aux libertés syndicales au niveau local.

F.H.

ORIGINES ET HISTORIQUE DE LA GRÈVE DE LA MÉTALLURGIE

- 20 Juin - 8 Octobre 1922 -

Pendant la guerre (1914-1918), le grand Patronat Français, Comité des Forges en tête, fut obligé de par l'action des Ouvriers de la Métallurgie de France, et aussi par les nécessités de l'armement, d'accorder, et ce, à son grand regret, des avantages substantiels à ce personnel.

Ce Patronat rétrograde qui guettait l'occasion de reprendre la direction des opérations pour de nouveau imposer une direction dictatoriale avec ses volontés ; cette occasion se présenta à la suite de la scission confédérale de 1920, et dès ce moment, il ne manœuvra que pour arriver à ses fins, volontairement le chômage fut imposé à une grande partie de travailleurs, avec l'espoir que ce régime amènerait les autres parties à un degré de soumission facilement exploitable.

En effet, en Juin 1922, le Comité des Forges, décidait de réduire de 10 % les salaires de tous les ouvriers dépendant de leurs industries, Le Havre, fut choisi comme ville cobaye où la tentative de réduction de salaires devait être tentée, et des circulaires furent affichées dans tous les ateliers annonçant l'application de cette mesure pour le 20 dudit mois ; dire le sentiment de révolte qu'elle suscita est difficile à décrire, surtout qu'en cette même période, le coût de la vie ne cessait de croître, ainsi que le prix des loyers ; c'était aussi méconnaître la combativité des ouvriers havrais, et le débrayage des usines débuta par les ouvriers des Chantiers de la Gironde, lesquels tinrent leur première réunion, le 20 Juin, à la Salle des Fêtes de Gravelle ; ce premier débrayage fit tache d'huile et le 22 au soir, la grève était totale.

C'est à partir de cette date que des tentatives de conciliation furent faites, mais hélas, sans résultat. Le Comité des Forges ayant donné au Syndicat Patronal l'ordre formel de ne point discuter et de rester intraitable ; il comptait probablement sur la veulerie de la classe ouvrière, et pour ce faire, il fit venir des Chantiers de Normandie, de Quevilly, un groupe d'ouvriers pour travailler à la réparation de navires de la Compagnie Générale Transatlantique, mais la vigilance des grévistes déjoua cette manœuvre et les camarades de Rouen qui avaient été dupés, assistèrent à la réunion quotidienne des grévistes et reprirent le train pour retourner chez eux.

La grève totale continuait donc sans pourparlers, ce qui amena le Comité de Grève à envisager l'exode des enfants de grévistes vers des lieux hospitaliers, où ils étaient réclamés par nos camarades, des ouvriers des départements voisins et de la région parisienne.

C'est au cours du départ d'un convoi d'enfants, le 26 Juillet, à 16 heures, qu'un sérieux incident se produisit devant la Gare du Havre. Le Président du Syndicat Patronal fut quelque peu molesté et sa voiture automobile renversée ; cet incident et la prolongation de la grève créèrent un état de nervosité parmi la classe ouvrière, qui multiplia ses démarches pour trouver une solution à ce conflit ; ce fut en vain, des refus et toujours des refus, tel était le mot d'ordre du Comité des Forges, même envers les personnalités que nous avions sollicitées, ce qui amena M. Jules Siegfried, député du Havre, à déclarer que c'était la première insulte faite à ses cheveux blancs.

Les échecs répétés de toutes ces tentatives de conciliation créèrent parmi la population ouvrière du Havre, un élan de solidarité, qui permit au Comité de Grève de créer au Cercle Franklin, dans divers quartiers de la Ville, à Harfleur et à Montivilliers, des centres de distributions de vivres ; de plus en accord avec le Syndicat Patronal de la boulangerie, des bons de pain étaient attribués à chaque famille de grévistes, un salon de coiffure fut également créé, ainsi qu'un atelier de cordonnerie.

Devant cette résistance disciplinée et organisée, le Comité des Forges imposa aux industriels du Nord le boycottage de plusieurs centaines de nos camarades qui avaient trouvé emploi dans cette région ; toutes ces violations du droit au travail n'étaient pas faites pour calmer nos camarades, d'autant plus que des tracasseries policières se découvraient, que des agents provocateurs parcouraient la ville et créaient des incidents, ce qui motiva et justifia pour les autorités préfectorales, l'envoi de renforts de gendarmes, de fantassins et de chasseurs à cheval, et par répercussion, fit que la grève générale fut décrétée au Havre.

Aussi, l'exaspération était-elle à son comble ; quelques incidents sans importance les 24 et 25 Août, mais le 26, se produisit l'étincelle qui devait mettre le feu aux poudres, un incident bénin à l'origine mit aux prises policiers et grévistes, et la vue d'armes à feu entre les mains de ces policiers dégénéra en bagarres qui devinrent générales ; l'apparition des gendarmes à cheval ne fit que l'effet d'un excitant, des voitures, des échafaudages furent renversés, des arbres arrachés et le Cours de la République quelque peu délavé, mais à tout prix il fallait mater les grévistes, et sans sommation, la troupe tira, quatre de nos camarades furent tués, et nombreux furent les blessés.

Le but recherché était atteint, dans la nuit, le Cercle Franklin était occupé militairement et la Bourse du Travail fermée, mais là ne s'arrêtait pas le désir de nos gouvernants car le lendemain, une centaine de camarades étaient arrêtés et incarcérés ; des condamnations de 1 à 6 mois de prison furent prononcées.

Quant aux grévistes, rassemblés par de courageux militants locaux, ils se réunirent tous les jours à la Forêt de Montgeon et furent ravitaillés comme avant ce tragique événement.

Ce n'est qu'à l'approche des mauvais jours, qu'un peu de découragement et lassitude commencèrent à poindre, et la reprise en bloc du travail fut décidée au Meeting en plein air à la Forêt de Montgeon, le 8 Octobre 1922, Chemin de la Forêt, que nos camarades s'imposèrent tous les jours du 26 Août au 8 Octobre. et ce, sans moyen de locomotion pour la plupart.

Le mouvement de grève des Métallurgistes havrais, qui dura cent onze jours, a permis à la classe ouvrière française de ne subir aucune diminution de salaire.

~~Ajouter d'autres commentaires, serait ternir la simplicité de ces faits, exposés sans enjolivement.~~





A FOND !! Tous ensemble, pour un vote CGT haut et fort ...

Comme convenu lors de la dernière CE de notre UL en juin, il avait été mis en place un plan de travail pour les Elections professionnelles des TPE en Novembre/Décembre 2012, avec notamment la mise en place de tournées cet été, avec distribution de tracts, brochures spécifiques...

Force est de constater, que les engagements pris en CE, n'ont pas été respectés totalement, par tous. En effet, deux tournées ont été annulées, donc reportés, faute de militants, même si chacun a besoin de repos, il est dommage que nous ayons pris du retard !

Néanmoins, il reste jusqu'à Novembre, quelques mardis à faire ! A vous de inscrire, l'accueil est bon, peu de refus, la démarche semble surprendre, mais bien accueilli.

Plan de travail (rappel)

- Juillet/Août /Septembre / Octobre / Novembre : Distribution de tracts + livret spécifique tous les mardis dans les commerces des rues du Havre et alentours + Collage (2 fois par mois)
- 19 au 23 novembre : semaine « spécial Elections TPE » (distributions tracts + collage + voiture Sono)
- 26/27 novembre : sensibilisation de participation au vote (distribution tracts+voiture sono)
- 28 novembre / 12 décembre : vote des TPE avec ouverture d'un bureau de vote électronique avec aide au scrutin au secrétariat de l'UL CGT à Franklin (aide logistique...)

Alors, inscrivez dès maintenant auprès de Lydia, qui recense, Bruno et Anita essayant de coordonner l'ensemble, si impossibilité de dernière minute, prévenir...

Tournées effectuées : rue Mal Joffre, Cours de la République, rue R.Coty, ZAC Coty, rue Mal Galliéni, rue A .France, rue de Paris, Halles Centrales, Montmorency, Graville, Rue L.Brindeau, rue G.Brindeau, rue Bernardin de St Pierre, rue St Jacques

Pour RAPPEL, quatre millions de salariés sont concernés par ce scrutin national, qui reprend l'artisanat (bâtiments, magasins, garages, transport, nettoyage...), les particuliers employeurs (assistantes maternelles, garde d'enfants, employés de maison...), les professions libérales (salariés cabinets médicaux, notaires, laboratoires...), le commerce (restaurants, boulangerie, boucherie, alimentation...) et autres associations.

Sans oublier le réflexe « Elections TPE », pour chacun d'entre nous :

- ✓ *Donner de l'info aux voisins, amis, famille, coiffeur, boucher, garagiste, secrétariat de médecin, dentiste, assistante maternelle, petites entreprises...*
- ✓ *Laisser des tracts dans les salles d'attente, comptoirs ou boîtes aux lettres...*
- ✓ *Lancer le débat dans notre entourage, en démontrant la démarche CGT*
- ✓ *Pour les conseillers des permanences juridiques : informer les personnes qui viennent nous voir, leur communiquer nos écrits (tracts, participation au scrutin...)*

TOUS ENSEMBLE, FAISONS LE PARI DU VOTE CGT !



**UNE NOUVELLE OPERATION DISTRIBUTION TPE
EST ORGANISEE LE MARDI 04 SEPTEMBRE**

AUX DOCKS VAUBAN

**UNE PARTICIPATION NOMBREUSE EST DEMANDEE
AUX SYNDICATS, LES MEDIAS SERONT PRESENTS !!!**

RENDEZ VOUS A 10h30 DANS LE HALL DE FRANKLIN



**Un polo « TPE » sera donné à chaque participant
Inscrivez vous auprès de Lydia !**



Union des syndicats CGT du Havre - Cercle Franklin
119 cours de la République
76600 le Havre

Secrétariat : du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Aux membres de la Commission Exécutive
Et Commission Financière de Contrôle
Aux syndicats et sections syndicales

Le Havre, le 28 août 2012

Nos réf. : JR-RK/LD280812

Attention

*Exceptionnellement, la CE
débutera à 8h30.*

Chers Camarades,

Notre prochaine **Commission Exécutive ELARGIE aux syndicats et sections syndicales** aura lieu le

MARDI 11 SEPTEMBRE à 8 H 30

ORDRE DU JOUR : (Président de séance : Reynald Kubecki.)

- Actualité sociale et revendicative (Patrick Lebalc'h)
- Préparation de la venue au Havre de F.Hollande le 13 septembre (Jacques Richer-Reynald Kubecki).

S'en suivra

- à 11 h 00 dans le hall de Franklin, la commémoration de la libération du Havre,
- à 12 h 00 un pot est organisé par l'UL à la Centrale thermique en solidarité avec les grévistes.

Nous comptons sur votre présence,

Fraternellement,

Les Secrétaires Généraux de l'UL CGT,

Jacques RICHER-Reynald KUBECKI



Halte à la casse de l'emploi !

La direction d'EDF a décidé la fermeture de 2 unités de production sur les 3 que compte le site du Havre.

Ces fermetures entraînent la perte de 220 emplois EDF et 400 emplois dans la sous-traitance dont 90 sont des emplois permanents.

C'est une véritable casse de l'emploi dans un bassin déjà fortement sinistrée dans ce domaine.

La direction envisage pour le fonctionnement de la seule tranche qui resterait sur le réseau, un effectif très bas de 134 agents.

Dans le même temps, la direction exige des performances bien plus importantes qu'aujourd'hui.

Les salariés de l'UP sont déterminés et mobilisés contre les suppressions d'emplois incompatibles avec une bonne exploitation et disponibilité de la tranche 4.

Depuis le 12 juin, les grèves se succèdent. Elles sont accompagnées de baisse de production et de blocage de site.

Nous exigeons un avenir pour ce site de production par :

- La mise en place d'emplois en nombre suffisant pour le fonctionnement de la tranche 4 seule.
- La prolongation d'activités des tranches.
- La création d'un nouveau moyen de production

Ensemble, imposons d'autres choix !

Alors que les plans de licenciements se multiplient dans le pays, ensemble refusons ce nouveau plan de casse décrété par EDF.

Le 11 septembre 2012, le syndicat CGT de la centrale appelle l'ensemble des agents de la sous-traitance à manifester leur soutien.

Le 11 septembre 2012, le syndicat CGT de la centrale appelle l'ensemble des agents EDF à un arrêt de travail de 24 heures avec baisse de production. Rendez-vous dès 7h00 devant le poste de garde principal.

Le 11 septembre 2012, le syndicat CGT de la centrale appelle l'ensemble des militants du bassin d'emploi à être présent dès 9h30 devant l'entrée principal de la centrale.

A 12h00, repas fraternel devant le site.

L'HEURE EST A LA MOBILISATION DE TOUTES ET TOUS



Usagers – Salariés : même combat !

Aide Sociale à l'Enfance, CAF, Hébergement adulte, Droit au logement, Santé, ... Ensemble, défendons les services et les missions de service public !

Le 29 août 2012

Depuis plusieurs années, la CGT, à tous les niveaux, dénonce la situation du secteur de l'action sociale touché par un désengagement de l'Etat envers les populations les plus en difficulté. En juin 2011, le Conseil Général de Seine-Maritime a adopté un plan d'austérité aggravant ce désengagement ! Ainsi, les services aux usagers de notre département se dégradent un peu plus chaque jour : des postes sont supprimés, des salariés ne sont pas remplacés, des salariés sont licenciés, les usagers sont véritablement laissés pour compte.

Dans ce contexte, avec leurs syndicats, les salariés des différents services concernés sont mobilisés contre ces démantèlements au sein de leurs structures, comme par exemple :

- ✓ CAF, contre la départementalisation,
- ✓ Conseil Général 76, contre le plan d'austérité et les coupes budgétaires,
- ✓ CHSR, contre la fermeture de lits et le manque de lits,
- ✓ Structures d'accueil de l'enfance et des adultes, contre les diminutions de place d'accueil,
- ✓ Prévention Spécialisée, contre la disparition des éducateurs de rue sur certains quartiers,
- ✓ Structures d'accueil des populations handicapées, contre le manque de moyens,...

Et les salariés se sont aussi retrouvés unitairement, à l'appel des syndicats, comme par exemple le 21 février 2012 à Rouen.

Septembre 2012, le gouvernement a changé et la casse continue !!!

Aujourd'hui, aucune activité du secteur social, médico-social et sanitaire n'est épargnée par ces choix et ces décisions politiques qui perdurent. Pourtant, des politiques et des mobilisations en cours tentent d'opposer les usagers aux salariés, sans pour autant apporter de vraies réponses !

La CGT, pour sa part, tient à réaffirmer tout son soutien à la population et aux salariés qui accompagnent les usagers. Dans ce contexte, la CGT tient à dénoncer, de nouveau, les orientations politiques des gouvernements successifs et les choix budgétaires dramatiques qui en découlent, localement et nationalement. **Ces politiques exclusivement comptables nient totalement la nécessité de la protection de la population et de la cohésion sociale. Pour la CGT, ces besoins fondamentaux doivent être au cœur de tout projet public. Aussi, la CGT revendique :**

- La défense et le développement de la protection sociale,
- Une vraie politique de l'emploi et la revalorisation des salaires,
- La mise en œuvre d'un vrai droit au logement,
- La mise en œuvre d'une politique de santé pour tous,
- ...

Usagers, bénéficiaires et salariés, chacun de nous est concerné !!!

Ne nous laissons pas abuser par des discours faciles et démagogiques. Ne nous trompons pas d'interlocuteurs ! Il est urgent que les politiques (à tous les échelons) répondent maintenant à nos revendications communes.

La CGT, avec vous, s'engage à poursuivre les mobilisations engagées dans l'unité !

Union Départementale CGT – 26 avenue Jean RONDEAUX – 76108 ROUEN Cedex
☎ : 02 35 58 88 60 Fax : 02 35 58 88 69 Email : ud76@cgt.fr



Le Havre, le 21 Août 2012

Le Mouvement de la Paix du Havre

Aux associations, syndicats, partis politiques

Madame, Monsieur,

Depuis 2001, la journée internationale de la Paix est fixée au 21 septembre de chaque année.

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la Paix, qu'une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et que, par conséquent, cette paix doit, pour être solide, être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. » c'est ce qu'il est dit dans la résolution de l'ONU instituant cette journée.

Le Mouvement de la Paix qui a comme objectif essentiel la construction de la paix et la promotion de la culture de la paix pour un monde plus juste, plus sûr et plus pacifique, se retrouve pleinement dans l'idée fondamentale ainsi énoncée par l'ONU.

Dans sa conclusion, la résolution n°36/67 de l'ONU : *« invite tous les États Membres, organes et organismes des Nations Unies, organisations régionales, organisations non gouvernementales, peuples et particuliers à célébrer de façon appropriée la journée internationale de la Paix, plus particulièrement par toutes sortes d'activités de caractère éducatif et à coopérer avec l'organisation des Nations Unies pour l'observation de cette journée. »*

Nous souhaiterions que notre ville martyre marque, le 21 septembre à sa manière, c'est la demande que nous avons faite au Maire du Havre.

Aussi, pour notre part, nous invitons les associations, syndicats, partis qui œuvrent chacun à leur manière pour un monde de paix, et bien sûr tous les particuliers, à **marquer ensemble cette journée du 21 septembre par un rassemblement symbolique, à 17h30 heures, place de l'Hôtel de Ville, devant les jets d'eau rue de Paris.**

De plus, le samedi 15 septembre, l'après-midi, le Mouvement de la Paix de Havre sera présent sur la promenade de la plage.

Espérant vivement votre active participation à la journée internationale de la Paix, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les plus pacifiques.

La présidente,
Marie-Claire JEGADEN

Solidarité avec les mineurs sud-africains

C'est avec la plus grande fermeté que la CGT condamne le massacre perpétré par la police le 16 août 2012 à la mine de platine Lonmin de Marikana en Afrique du Sud.

La CGT s'incline devant les dizaines de mineurs en grève tombés sous les balles de la police. Elle a également une pensée fraternelle pour les soixante-dix-huit autres qui ont été blessés. On ne répond pas à des revendications sociales en assassinant des salariés en grève !

La CGT appelle solennellement la direction de Lonmin à ouvrir immédiatement et sans condition les négociations qui s'imposent pour une amélioration conséquente des conditions de vie (logements décents, accès à l'eau, à l'électricité,...), de rémunération et de travail de tous les mineurs.

Lonmin, société multinationale d'origine britannique, tire l'essentiel de ses profits de l'exploitation des mines de platine en Afrique du Sud. Lonmin est évidemment en capacité d'assurer une vie décente à ses salariés. Le travail décent doit s'imposer aussi là-bas !

Dix-huit ans après la fin de l'odieux régime de l'apartheid, la pauvreté et la misère pèsent encore lourdement en Afrique du Sud.

La CGT exprime tout son soutien et sa pleine solidarité aux travailleurs sud-africains.

Montreuil, le 22 août 2012

Pour d'autres politiques de l'emploi et de nouveaux droits pour combattre le chômage

mercredi 29 août 2012

Communiqué de la Cgt et du Comité National Cgt des privés d'emploi

La nouvelle hausse record du chômage de 1,4 % en juillet porte le nombre de salariés privés d'emploi à 2 987 200 pour la seule catégorie A. Si l'on y ajoute les catégories B et C (travail partiel dans le mois), ce sont 4 733 000 personnes qui sont à la recherche d'emploi.

Avec ceux qui perçoivent le RSA, ceux qui sont en formation, etc... qui ne sont pas comptabilisés, la barre des 5 millions de chômeurs est franchie.

Les jeunes de moins de 25 ans et les plus de 50 ans sont les premières victimes.

La fin des CDD et des missions intérim sont les principales causes de cette hausse du chômage.

Au cours de la conférence sociale, la CGT a réaffirmé l'urgence de prendre de nouvelles dispositions pour protéger les salariés au travers d'une véritable politique de création d'emplois, tant dans le public que dans le privé, pour contrer ce qui ressemble de plus en plus à une offensive patronale organisée de dégradation de l'emploi dans tout le pays.

L'explosion du nombre de ruptures conventionnelles exige un encadrement par un nouveau dispositif plus favorable aux salariés. Les droits des représentants du personnel dans les entreprises doivent être renforcés pour qu'ils aient, entre autres, un droit d'intervention pour s'opposer aux suppressions d'effectifs.

La dégradation de l'emploi depuis plusieurs années, la hausse de la précarité, entraîne une hausse de la pauvreté parmi la population et les salariés.

En cette période de crise, les propositions de la CGT pour une réindustrialisation, le maintien et le développement des services publics et la mise en place d'un nouveau statut du travail salarié sont des solutions pour une nouvelle politique de l'emploi au service de tous.

Employeurs et gouvernement ne peuvent continuer à se voiler la face, et proposer des solutions qui n'ont pour effets que d'aggraver la situation comme c'est le cas aujourd'hui en Espagne.

Il y aura toujours autant de chômage, de précarité et de pauvreté tant qu'il n'y aura pas une politique de l'emploi ambitieuse, des salaires permettant à chacun de vivre décemment, et la possibilité pour tous de partir avec une retraite pleine et entière dès 60 ans.

Montreuil, le 29 août 2012

Dépêche AFP suite à l'entretien avec Bernard THIBAULT

PARIS, 29 août 2012 (AFP) - Le numéro un de la CGT, Bernard Thibault, s'est dit "alarmé" mercredi par la situation de la France en cette rentrée, a annoncé une mobilisation en octobre pour la défense de l'industrie et demandé au gouvernement de "trancher" entre les demandes du Medef et celles des salariés.

"Il y a une forme d'alarme de notre point de vue sur la situation économique et sociale", a affirmé M. Thibault dans un entretien à l'AFP au lendemain d'une réunion des Fédérations et des Unions départementales.

"Depuis la conférence sociale" de juillet "il y a une forte détérioration de la situation", a estimé le numéro un de la CGT. "On a eu beaucoup de témoignages alarmants sur les perspectives d'emploi dans plusieurs départements, faisant état de projets de restructurations, de suppressions d'emplois ou un ralentissement d'activité".

"La liste d'entreprises réduisant leur potentiel de production est considérable", a relevé M. Thibault, ce qui "confirme notre regret qu'à la conférence sociale il n'y ait pas eu d'autres annonces du gouvernement pour faire face à l'urgence en matière d'emploi".

"Il faut que le gouvernement prenne la mesure de l'urgence et des attentes", a-t-il prévenu.

"Le mécontentement était fort et a provoqué un changement de président de la République. Il est normal qu'il y ait une impatience importante, vu la dégradation de la situation", a-t-il jugé.

Alors que l'université d'été du Medef est ouverte mercredi par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault - une première-, M. Thibault n'a "pas interprété" ce geste comme un soutien au Medef. "Ce "serait d'ailleurs surprenant dans la mesure où le Medef n'avait pas caché qu'il ne souhaitait pas une alternance politique", relève-t-il.

La CGT va-t-elle inviter M. Ayrault à son Congrès de mars 2013 à Toulouse? "Ce n'est pas dans nos traditions d'inviter le gouvernement", a-t-il dit.

"le gouvernement va devoir trancher"

=====

"Le gouvernement va s'apercevoir qu'il ne pourra pas être d'accord avec tout le monde (...) Il ne peut pas, à la fois, être d'accord avec un Medef qui prône plus de flexibilité, un abaissement du coût du travail, et avec la majorité des salariés qui, elle, a contribué au changement de majorité politique", a dit M. Thibault qui a voté pour François Hollande.

Selon lui, "le gouvernement va devoir trancher".

"Il est hors de question pour nous de considérer que les salariés devraient accepter une plus grande flexibilité", a-t-il prévenu.

"Compte tenu de l'urgence de la situation", a expliqué M. Thibault, la CGT a décidé des initiatives. Elle appelle à une mobilisation le 9 octobre pour "la défense de l'industrie et de l'emploi". Des manifestations auront lieu dans des grandes villes (Paris, Lyon, Bordeaux, etc.) Il s'agira de la première mobilisation nationale de la CGT contre le gouvernement socialiste.

Par ailleurs, la CGT va lancer "une campagne de mobilisation pour une non-ratification par la France du traité budgétaire européen, quelle que soit la procédure utilisée", a dit M. Thibault. Le gouvernement entend faire ratifier le texte par le Parlement alors qu'un appel à un référendum est lancé par Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche).

La CGT va faire signer une pétition pour "permettre aux salariés de s'exprimer pour une non-ratification de ce traité", a précisé M. Thibault. Si ce traité était appliqué, "on soumettrait tout résultat de négociation sociale à une espèce de droit de veto européen, ce qui serait pour nous inacceptable".

M. Thibault a par ailleurs souligné que la CGT "réabordera collectivement dans les prochaines semaines" le débat sur sa succession à la tête de la centrale au Congrès de mars.

Le secrétaire général ne croit pas que les tensions suscitées par sa succession affaiblisse la CGT : "Le potentiel de mobilisation de la CGT n'est pas indexée à la discussion sur sa future direction, et heureusement!", a-t-il dit.

em/db/sd

AFP

Le renvoi de fonctionnaires pour refus de mobilité ne sera plus possible

Le décret sur la réorientation professionnelle des agents, adopté par l'UMP en 2010, va être supprimé en septembre dans les trois versants de la fonction publique.

C'est le petit cadeau de rentrée aux syndicats de fonctionnaires. Le ministère de la Fonction publique va abroger « rapidement, dans les prochaines semaines », le décret sur la réorientation professionnelle des agents.

En vertu de la loi sur la mobilité des fonctionnaires, adoptée début 2010 par le précédent gouvernement, un agent refusant trois propositions de changement de poste à la suite d'une réorganisation peut être mis « en disponibilité » d'office. Il garde alors le statut mais n'a plus de poste et n'est plus payé. S'il refuse ensuite trois nouveaux postes, il encourt le licenciement. Ce dispositif avait provoqué une vive polémique, les syndicats et la gauche accusant l'exécutif de « vouloir démanteler le statut des fonctionnaires » (PS) et de « préparer les licenciements à grande échelle » (FO).

Ces dispositions vont être abrogées dans les trois versants de la fonction publique (Etat, hôpitaux, collectivités), précise l'entourage de la ministre Marylise Lebranchu, qui donnerait ainsi corps à un engagement pris durant la conférence sociale de juillet. Le geste a surtout une portée symbolique et politique. Le dispositif a bien été appliqué mais le nombre d'agents sanctionnés pour refus de mobilité forcée est resté « très limité », selon l'exécutif. En le supprimant, Marylise Lebranchu veut témoigner de sa volonté de sortir du « mépris » et de la « stigmatisation » des agents qui caractérisaient selon elle l'ère Sarkozy. Le ministère remettra ensuite sur la table cet automne le dossier de la mobilité des fonctionnaires, notamment entre les différents versants de la fonction publique dans le cadre du nouvel acte de décentralisation à venir. « Il faut favoriser, simplifier et encourager la mobilité, pas la contraindre comme le fait le décret actuel », commente-t-on au ministère.

Marylise Lebranchu et les syndicats se retrouveront le 4 septembre pour une réunion de calage de l'agenda social défini à la conférence sociale. Le menu est chargé. L'automne devrait d'abord permettre d'avancer sur des dossiers lancés par le précédent ministre, le centriste François Sauvadet, comme l'égalité professionnelle, la mise en œuvre de la loi sur les agents contractuels et un bilan d'étape de l'accord de 2009 sur la santé et la sécurité au travail. Le gros dossier de la politique des rémunérations, qui pourrait réveiller des tensions aujourd'hui contenues, fera l'objet de concertations préparatoires avant le lancement d'une négociation de méthode début 2013.

En direct des protocoles d'accords électoraux...



Accords signés :

→ GIHP (Groupement pour l'insertion des Personnes Handicapées Physiques)

Accord signé le 20 août pour délégation unique : 1er tour fixé le 19 septembre

Négociations à venir :

→ « Petites sœurs des pauvres »

7 rue des Gobelins le 03 septembre à 14h30

Attention : Personne pour négocier ce protocole actuellement

→ UNA (aide à domicile)

160 rue Mal Joffre le 24 septembre à 10h00

Faites parler de la CGT pour les élections à venir dans ces différentes entreprises auprès de vous : connaissances, amis, famille...

Pour présenter une liste CGT, et pour voter CGT !

Programme Formation Syndicale 2012

Union Locale CGT du Havre

Janvier

Du 16 au 20 ⇨ Niveau I
26 et 27 ⇨ Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

NOUVEAUX MODULES AJOUTES !

Juin

Du 04 au 08 ⇨ Niveau I
28 et 29 ⇨ Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Février

16 et 17 ⇨ Délégué du Personnel

Annulé

Septembre

Du 24 au 28 ⇨ CHSCT

Mars

Du 19 au 23 ⇨ Niveau I

Octobre

11 et 12 ⇨ Délégué du Personnel
25 et 26 ⇨ Feuille de paie / Protection
sociale

Avril

Novembre

Du 26 au 30 ⇨ Niveau I

Mai

25 ⇨ Représentativité

Décembre

03 et 04 ⇨ Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Réunions du collectif formation de l'UL à 09h00 :

Les 21 mai et 12 novembre

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris

Coût du Niveau I : 80 € par stagiaire repas compris

Cependant le coût ne doit pas être un frein à la formation des syndiqués, l'UL regardera au cas par cas si le syndicat ne peut pas prendre en charge l'inscription.

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

**ATTENTION ! CECI EST UN MESSAGE SECRET de LA-BAS SI J'Y SUIS :
NE NOUS ECOUTEZ PLUS !**

Oui, chers AMG, chers Auditeurs Modestes et Géniaux (et Géniales), le 27 août 2012, c'est la rentrée à France Inter, tout le monde est joyeux ! Mais pas nous.

Nous sommes très inquiets, car vous êtes de plus en plus nombreux à nous écouter, 630 000 auditeurs chaque jour à 15 heures pour le second trimestre 2012 ! C'est un nouveau record d'audience, mais nous redoutons de nous retrouver à nouveau relégués comme en 2006, à un horaire difficile, et même à plus d'horaire du tout.

Alors, si vous ne pouvez pas faire autrement, écoutez-nous, mais ne le dites à personne et surtout pas aux enquêteurs de Médiamétrie, surtout pas.

A France Inter, ils sont gentils avec nous, ils nous tolèrent, à condition que nous restions dans le bac à sable avec nos petits pâtés et nos petites pelles, avec nos petits vieux dépassés et inoffensifs. Or notre audience monte régulièrement, 150 000 auditeurs nous ont rejoints depuis un an. Depuis 2006, 480 000 auditeurs ont rejoint cette tranche horaire, c'est un record historique !

Mais ne le répétez pas, s'il vous plaît, soyez discrets, fermez fenêtres et volets, ne prenez pas d'étrangers à bord si vous êtes en voiture, et surtout, MANGEZ VOTRE ORDINATEUR APRES AVOIR LU CE MESSAGE !

Signé : LBSJS

Quand le cabinet de Bertrand (Xavier Bertrand était ministre du travail, de l'emploi et de la santé) favorisait un plan social !

Dans le dossier Fralib (usine rentable, objet de plusieurs plans sociaux, occupée par les salariés depuis 2 ans !), les fonctionnaires avouent aux syndicalistes en lutte que le ministre leur a donné instruction de ne pas faire d'observation écrite sur l'irrégularité de la procédure de PSE (plan de "sauvegarde de l'emploi") !!!

Un parti pris aussi évident en faveur de la destruction de l'emploi ça laisse songeur...:

<http://www.leparisien.fr/politique/fralib-vous-arretez-tout-dans-cette-affaire-27-08-2012-2138829.php>

Unilever encore:

<http://slovar.blogspot.fr/2012/08/unilever-ou-le-capitalisme-adapte-aux.html>

DON DU SANG AU HAVRE

L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG DEMENAGE !

75, rue Bernardin de Saint Pierre 76600 LE HAVRE

Mail : dondusang.lehavre@efs.sante.fr

www.dondusang.net

Mail de Thomas Saglio, membre de la Commission Exécutive de l'UL du Havre :

De : "thomas.saglio@wanadoo.fr" <thomas.saglio@wanadoo.fr>

Date mar. 14/08/2012 10:05

À : "cgtlehavre@wanadoo.fr" <cgtlehavre@wanadoo.fr>

Objet : Démission de la CE

Cher-e-s camarades,

Je suis reçu au concours d'inspecteur du travail et vais donc quitter la ville du Havre dès le 1er septembre. Je suis affecté en Basse Normandie, sans précision de ville pour l'instant.

Je ne quitte cependant pas la région, et passerai des week end ici donc on risque de se croiser. Par contre je quitte la cgt du Havre, avec tristesse forcément. On sait ce qu'on quitte, on ne sait pas ce qu'on retrouve... En matière de cadre militant aussi.

Bon courage pour les combats qui sont devant nous. On va pas rigoler tous les jours...

Amitiés et salutations fraternelles

Thomas

Réponse de l'UL du Havre :

Bonjour Thomas,

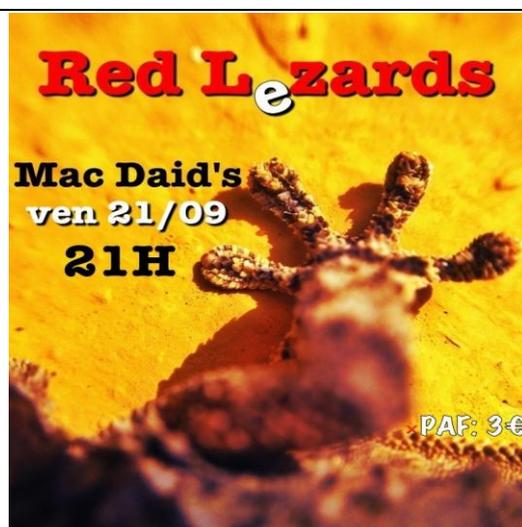
Tout d'abord bravo pour ta réussite au concours d'Inspecteur du Travail, et permets moi, au nom de l'UL du Havre, de te souhaiter bonne chance dans ta future activité professionnelle.

Merci à toi pour ces précieuses années de participation active au sein de la Commission Exécutive de l'UL, et les débats que tu as su soulever concernant notre activité revendicative.

En espérant que nous aurons l'occasion de nous rencontrer sur de prochaines luttes, d'un côté ou de l'autre de la Seine.

Reçois Thomas, mes salutations fraternelles.

Reynald KUBECKI



<http://www.youtube.com/watch?v=BTxwjrEnLA8>

Sur le site internet

WWW.LMCOMMUNICATION.COM

Nouvelles promotions en ligne

LMcommunication
8 CHEMIN DES GRÉS - 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
E-mail : contact@lmcommunication.com
Tel : 02 32 18 07 70 - 0 620 620 404



www.vivats.fr



TOUTES LES PROMOS EN CLIQUANT SUR :

www.tlcvacances.fr